

Formulaire de demande de prime communale pour la stérilisation/l'identification de chats domestiques

Interventions médicales effectuées entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026

Coordonnées du demandeur :

Nom : Prénom :

Adresse : Rue : N° Bte, 4577 Modave

Tél. : Email :

La prime doit être versée sur le compte ouvert au nom de :

Sur le n° de compte IBAN : BE

Prime sollicitée (maximum un chat par an et par ménage)

Date de la stérilisation et de l'identification de son chat domestique : le chez le docteur :
.....

A l'adresse :

A remplir par le vétérinaire :

N° d'identifiant du chat concerné :

Date de l'identification et de la stérilisation et cachet du vétérinaire :

A joindre obligatoirement au présent document

- La note d'honoraires originale émise par le vétérinaire et adressée au demandeur, avec preuve de paiement ou facture acquittée ;
- L'attestation de soins signée par le vétérinaire ayant pratiqué la stérilisation et l'identification ;
- Une copie du carnet vétérinaire (reprenant les coordonnées du demandeur et de l'animal, ainsi que son numéro de puce et la date d'intervention) ;
- Une composition de ménage

☐ Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement relatif aux primes communales pour la stérilisation et l'identification des chats domestiques adopté au Conseil communal du 05 juin 2025 et déclare toutes les données fournies dans le présent formulaire sincères et véritables.

A renvoyer dans les 3 mois après l'intervention précitée et dans tous les cas avant le 31 décembre 2026 au plus tard, par mail à ecoconseiller@modave.be, par courrier postal ou remis à l'Administration communale, auprès du service environnement, Place Georges Hubin, 1-3 à 4577 Modave.

Pour toute question concernant la prime et l'élaboration de votre dossier : Madame Elodie de Marchin, Service environnement : 085/41.02.20 ext.2

Modave, le :

Signature du demandeur :

Réservé à l'administration - Document réceptionné le :

Protection des données à caractère personnel : les données vous concernant sont traitées par la commune de Modave afin de répondre à votre demande de prime. Aucune données ne sont partagées avec des tiers.